

Diagnostic Population - Emploi - Chômage - Tissu productif

Arrondissement de Calvi et intercommunalités de Haute-Corse

Actualisation février 2022

Plan

I - Population	p3
II - Revenus- pauvreté	p6
III - Emploi	p9
IV - Demandes et offres d'emploi	p12
V -Taux de chômage	p14
VI - Tissu productif	p15
VII - Activité partielle	p17
VIII- Logements-hebergements	p19
IX- Accompagnement des personnes fragiles	p21
X - Focus sur les zones d'emploi	p24
XI- Focus sur les intercommunalités	p25



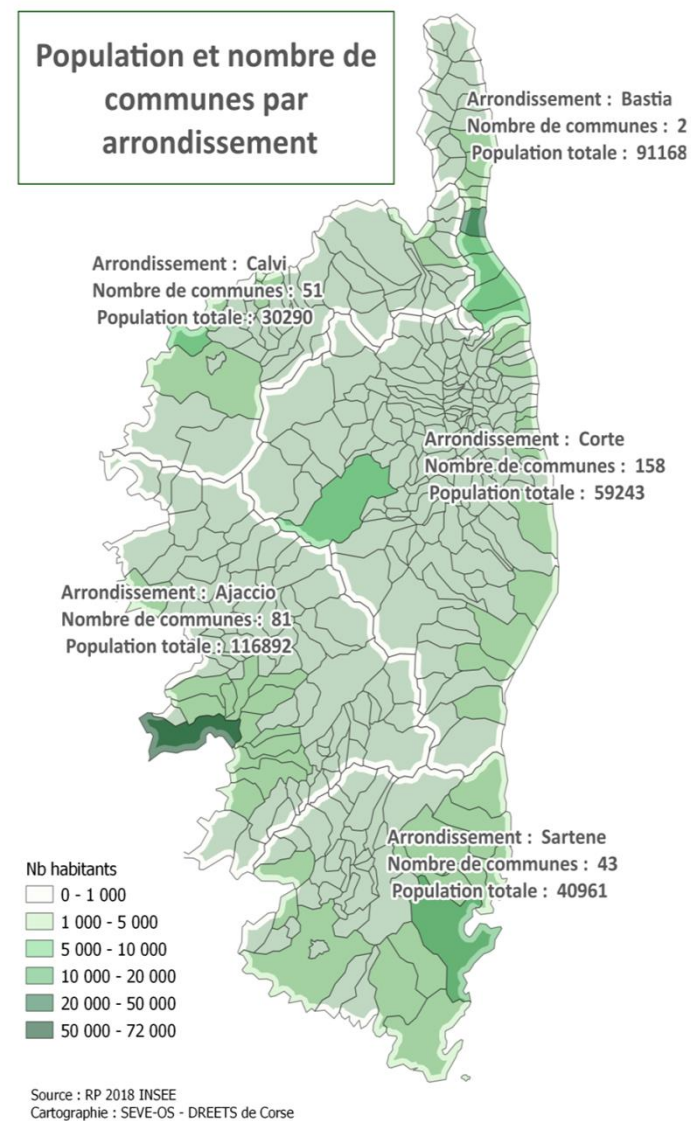
Avertissement : les données marché du travail transmises par arrondissements et intercommunalités ne sont pas désaisonnalisées. Elles ne sont donc pas

Données de cadrage sur les arrondissements de Haute-Corse

	Nbre de communes	Pop. en 2018	Taux d'activité en % en 2018	Etabl. actifs employeurs fin 2018	Postes salariés fin 2018
Bastia	27	91 168	69,8%	3 959	32 442
Calvi	51	30 290	73,8%	1 864	6 273
Corte	158	59 243	67,0%	2 576	14 068

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Source : Insee, Flores 2018 (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié).



I-POPULATION : évolution de la population dans l'arrondissement de Calvi

Population en 2018

	Arrondissement de Calvi	Haute-Corse	Corse
Population	30 290	180 701	338 554
Superficie (km2)	1 338,4	4 665,6	8 679,8

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Note de lecture : au 1er janvier 2018, l'arrondissement de Calvi compte 30 290 habitants.

Evolution annuelle moyenne de la population 2013-2018

	Arrondissement de Calvi	Haute-Corse	Corse
Variation de population (%)	0,4	1,1	1,1
- due au solde naturel (%)	-0,1	0,0	-0,1
- due au solde entrées/sorties (%)	0,4	1,1	1,2

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2013-2018

Note de lecture : depuis 2013, la population de l'arrondissement de Calvi augmente en moyenne de 0,4% par an contre 1,1% en moyenne départementale et régionale. Cette évolution provient principalement du solde migratoire (0,4%)

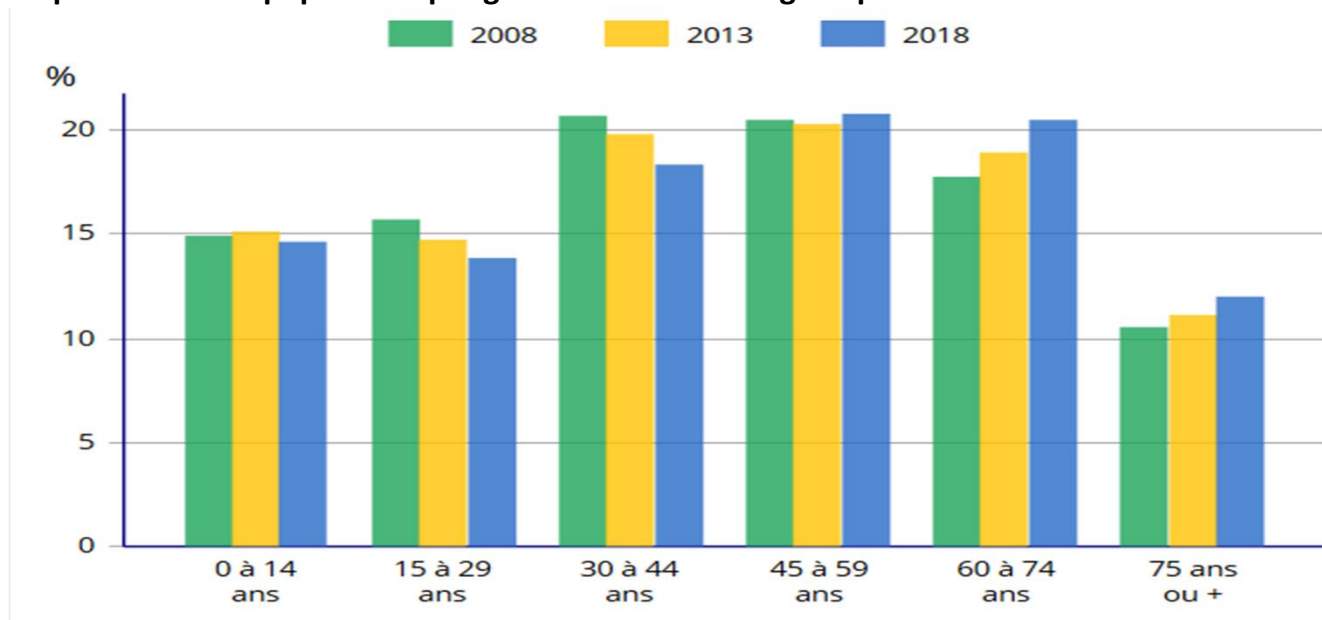
I-POPULATION : répartition par sexe dans l'arrondissement de Calvi

Répartition de la population par sexe en 2018

	Arrondissement de Calvi	Haute-Corse	Corse
Hommes	15 225	88 480	164 721
Femmes	15 065	92 221	173 833
<i>Part des femmes (%)</i>	49,7%	51,0%	51,3

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Répartition de la population par grandes tranches d'âge depuis 2008



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

II- REVENU -PAUVRETE

MOYENNE et STRUCTURE du REVENU 2019				
	Arrondissement de Calvi	Haute Corse	CORSE	France métropolitaine
Nombre total de ménages fiscaux	13 000	66 783	126 908	27 937 964
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	51,7	50,7	54,7	57,6
Revenu fiscal déclaré (en € par UC) (3)				
Revenu médian	20 020	20 150	20 950	21 930
1er décile (D1)	10 340	10 410	10 730	11 620
9e décile (D9)	36 730	36 640	38 020	39 600
Rapport inter-déciles (D9 / D1)	3,6	3,5	3,5	3,4
Structure du revenu disponible des ménages				
Part des revenus d'activité	63,0	66,4	67,9	73,5
Part des pensions, retraites et rentes	34,5	32,7	32,1	28,3
Part des revenus du patrimoine	13,6	10,7	11,5	10,1
Part des prestations sociales	5,5	6,9	6,1	5,8
Part des impôts	-16,6	-16,7	-17,6	-17,7
Salaires net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019 -				
Ensemble	12,7	13,2	13,4	15,7
Cadres	21,7	22,2	22,5	27,5
Professions intermédiaires	15,2	15,2	15,5	15,6
Employés	10,7	11,0	11,0	11,3
Ouvriers	11,6	11,6	11,7	11,8

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

II- REVENU -PAUVRETE : MINIMA SOCIAUX

PAUVRETE et INEGALITES des NIVEAUX de VIE				
2019 en %				
	Arrondissement de Calvi	Haute Corse	CORSE	France métropolitaine
Taux de pauvreté (1)	19,9	19,8	18	14,5
Taux de pauvreté des moins de 30 ans (en %)	25,7	25,7	22,6	22,7
Taux de pauvreté des 75 ans et plus (en %)	17,9	18,9	17,8	9,6
Taux de pauvreté des propriétaires	13,2	11,7	10,5	6,3
Taux de pauvreté des locataires	29,0	30,7	28,0	27,8

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

(1) Proportion d'individus au niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (fixé à 60 % du niveau de vie médian de la population).

ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (RSA) et PRIME d'ACTIVITE				
Au 31 décembre 2020				
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	CORSE	France métropolitaine
Nombre d'allocataires du RSA (1)	2 845	4 257	7 102	1 847 069
dont nb. allocataires RSA majoré	249	344	593	201 550
dont nb. allocataires RSA non majoré	2 594	3 912	6 506	1 644 680
dont nb. allocataires RSA jeune	2	1	3	839
Taux de population couverte par le RSA (allocataire, conjoint et personnes à charge) (2) (3) (6)	2,9	4,0	3,5	5,6
Allocataires de la prime d'activité	9 143	11 895	21 038	4 426 721
dont prime d'activité majorée	435	528	963	194 300
dont prime d'activité non majorée	8 708	11 367	20 075	4 232 421
Taux des allocataire de la prime d'activité	10%	10%	10%	11%

(1) Les données portant sur les allocataires relevant des Caf sont établies selon le territoire de gestion des Caf et non selon le lieu de résidence

(2) Population couverte par le RSA : l'allocataire, le conjoint et les personnes à charge. Hors "RSA jeunes" (à la charge de l'Etat). Attention rupture de série : à la suite d'une amélioration du système de production statistique de la Cnaf sur les bénéficiaires de prestations légales, les données à partir de 2016 ne sont pas comparables avec celles des années précédentes.

II- REVENU -PAUVRETE : AUTRES MINIMA SOCIAUX

AUTRES INDICATEURS SOCIAUX				
Nombre d'allocataires au 31 décembre 2020				
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	CORSE	France métropolitaine
Allocataires de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)	nd	nd	8 130	510 080
<i>Allocataires de l'ASV et de l'ASPA pour 100 personnes de 62 ans et plus (4) (6)</i>	nd	nd	8,3	3,3
Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire sans et avec participation financière (CSS) (C2S, C2SP) au 31 décembre 2020 (5)	8 098	12 660	20 757	6 544 365
<i>Bénéficiaires de la CSS en % de la population totale</i>	5,1	7,0	6,1	10,1

Sources : DREES ; Régimes obligatoires Sécurité sociale : CNAM, CNDSSSTI, CCMSA, SLM, Régimes spéciaux, URSSAF ; MSA ; Cnaf ; Insee, estimations de population au 01/01/2021 (Résultats provisoires arrêtés fin 2020), estimations de population au 01/01/2020 (résultats provisoires arrêtés fin 2020) ; Pôle emploi ; Fichier national des Assedic ; RSI ; estimation DREES, FSV (Fonds solidarité Vieillesse) et enquête DREES auprès de la caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), du régime social des indépendants (RSI), de la MSA, de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM), de la société nationale des chemins de fer (SNCF), de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes (CAVIMAC) pour la France métropolitaine ; estimation DREES

(3) Les données par département de résidence sont estimées pour les DOM. Les données départementales de la Haute-Corse et de la Corse du Sud correspondent au nombre d'allocataires au niveau régional divisé par 2.

(4) hors allocataires résidents à l'étranger et allocataires non ventilés par départements (ces derniers représentent 0,0001% de la population totale)

(5) À compter du 1er novembre 2019, la CMU-C est remplacée par la CSS (sans participation).

(6) Indicateurs sociaux départementaux

III-EMPLOI : activité et emploi de la population de 15 à 64 ans

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans dans l'arrondissement de Calvi en 2018

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actifs en emploi	Taux d'emploi
Ensemble	18 120	13 364	73,8%	11 534	63,7%
15 à 24 ans	2 501	1 183	47,3%	876	35,0%
25 à 54 ans	11 415	9 878	86,5%	8 597	75,3%
55 à 64 ans	4 204	2 303	54,8%	2 061	49,0%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Note de lecture : en 2018 avec 13 364 personnes en emploi ou au chômage, le taux d'activité de l'arrondissement de Calvi est de 73,8%.

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans en Haute-Corse en 2018

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actifs en emploi	Taux d'emploi
Ensemble	111 494	77 556	69,6%	67 754	60,8%
15 à 24 ans	18 814	7 138	37,9%	5 088	27,0%
25 à 54 ans	69 200	58 024	83,8%	51 347	74,2%
55 à 64 ans	23 480	12 394	52,8%	11 319	48,2%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

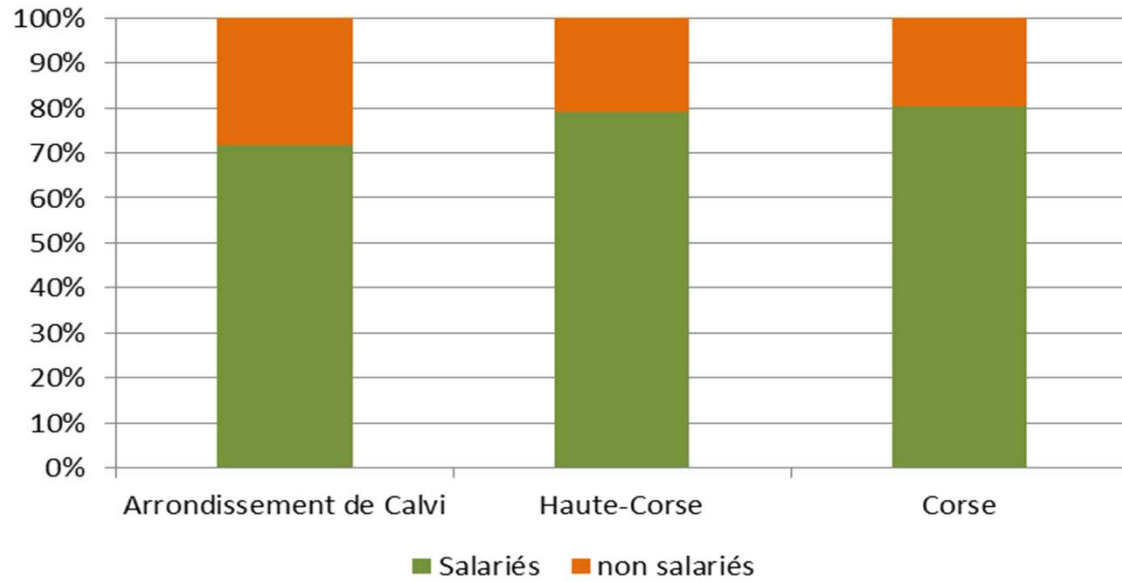
Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans en Corse en 2018

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actifs en emploi	Taux d'emploi
Ensemble	207 116	148 886	71,9%	131 090	63,3%
15 à 24 ans	32 443	12 926	39,8%	9 340	28,8%
25 à 54 ans	130 584	111 787	85,6%	99 610	76,3%
55 à 64 ans	44 089	24 173	54,8%	22 140	50,2%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

III-EMPLOI : emploi selon le statut dans l'arrondissement de Calvi

Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

III-EMPLOI : postes salariés selon les secteurs dans l'arrondissement de Calvi

Postes salariés par secteur d'activité agrégé et taille d'établissement fin 2018

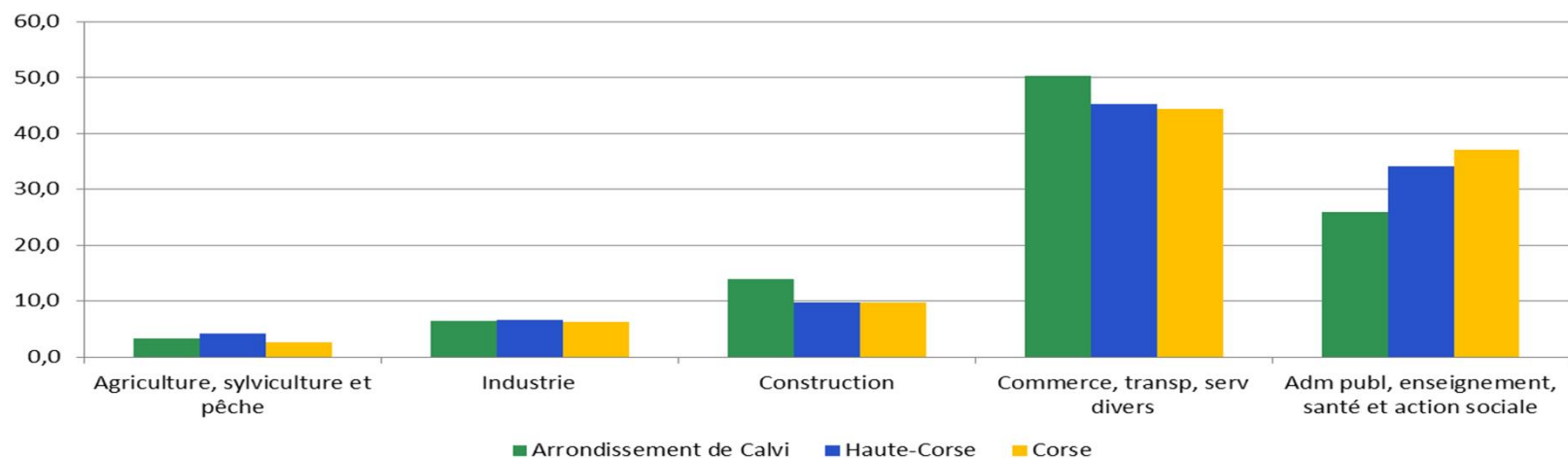
	Total	%	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Ensemble	6 273	100,0	3 045	937	1 109	768	414
Agriculture, sylviculture et pêche	210	3,3%	112	50	48	0	0
Industrie	405	6,5%	167	106	80	52	0
Construction	880	14,0%	452	169	186	73	0
Commerce, transports, services divers	3 151	50,2%	1 971	380	288	358	154
dont commerce et réparation automobile	1 301	20,7%	608	146	167	226	154
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1 627	25,9%	343	232	507	285	260

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

La source FLORES couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le type d'employeur, public ou privé. (hors secteur de la défense et particuliers employeurs)

Note de lecture : les 1 864 établissements actifs employeurs représentent plus de 6 200 postes salariés dans l'arrondissement de Calvi.

Postes salariés par secteur d'activité agrégé



IV-DEMANDE D'EMPLOI : situation au 4^{ème} trimestre 2021 dans l'arrondissement de Calvi

Demands d'emploi inscrits à Pôle emploi au 4^{ème} trimestre 2021

Données brutes en moyenne trimestrielle

	4 ^{ème} trim. 2019	4 ^{ème} trim. 2020	4 ^{ème} trim. 2021	Evolution s/1an		<u>Avant Crise</u> Evolution s/2ans	
				en nbre	en %	en nbre	en %
DE Catégorie A	2 507	2 313	2 037	-277	-12,0%	-471	-18,8%
en recherche active, sans emploi							
DE Catégories ABC :	2 983	2 821	2 727	-94	-3,3%	-256	-8,6%
en recherche active, sans emploi ou activité réduite							
dont moins de 25 ans	401	339	309	-30	-8,8%	-92	-23,0%
dont 50 ans ou plus	816	804	819	14	1,8%	2	0,3%
dont depuis 1 an ou plus	513	797	592	-205	-25,7%	79	15,5%
Part des chômeurs de longue durée	17,2%	28,3%	21,7%	-	-	-	-

Source : DARES - Dreets / Pôle emploi

Note de lecture : Dans l'arrondissement de Calvi au 4^{ème} trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC diminue de -3,3% sur un an.

Par rapport à la situation d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019), la baisse est encore plus marquée, soit -8,6% (256 DE en moins).

La situation des différents publics est en revanche très contrastée. On observe une forte baisse du nombre de DE de moins de 25 ans (-23,0%, soit 92 demandeurs en moins) tandis que le nombre de chômeurs de longue durée progresse fortement de +15,5% (+79 DE en plus) et que le nombre de seniors est stable.

IV-OFFRE D'EMPLOI : offres collectées depuis le début de l'année

Les offres d'emploi collectées dans l'arrondissement de Calvi - cumul de janvier à décembre

	Cumul de janvier à décembre			Evolution s/1 an		Evolution s/2ans	
	2019	2020	2021	en nbre	en %	en nbre	en %
Offres d'emplois durables*	561	445	532	87	19,6%	-29	-5,2%
Offres d'emplois non durables**	1 118	978	1380	402	41,1%	262	23,4%
Ensemble des offres collectées	1 679	1 423	1 912	489	34,4%	233	13,9%
Part des offres d'emploi durables	33,4%	31,3%	27,8%	-	-	-	-

Source : DARES - Dreetts / Pôle emploi

Cuisinier	218
Serveur en restauration	176
Employé d'étage	119
Réceptionniste en hôtellerie	92
Plongeur en restauration	69
Services domestiques	69
Café, bar brasserie	60
Vente en alimentation	58
Employé polyvalent de restauration	50
Maçonnerie	46
Mise en rayon libre-service	44
Manoeuvre du gros œuvre et des travaux publics	44
Boulangerie - viennoiserie	41
Maintenance des bâtiments et des locaux	40
Hôte de caisse	33
Aide agricole de production fruitière ou viticole	31
Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	29
Magasinage et préparation de commandes	25
Vente en décoration et équipement du foyer	24
Entretien des espaces verts	22

Top 20 des principales offres collectées (Ensemble des offres collectées) par métiers dans l'arrondissement de Calvi de janvier à décembre 2021

*Offres durables : CDI ou CDD de + de 6 mois

**Offres non durables : CDD ou missions intérimaires de 1 à 6 mois
ou CCD ou missions intérimaires de moins d'1 mois ou non salarié.

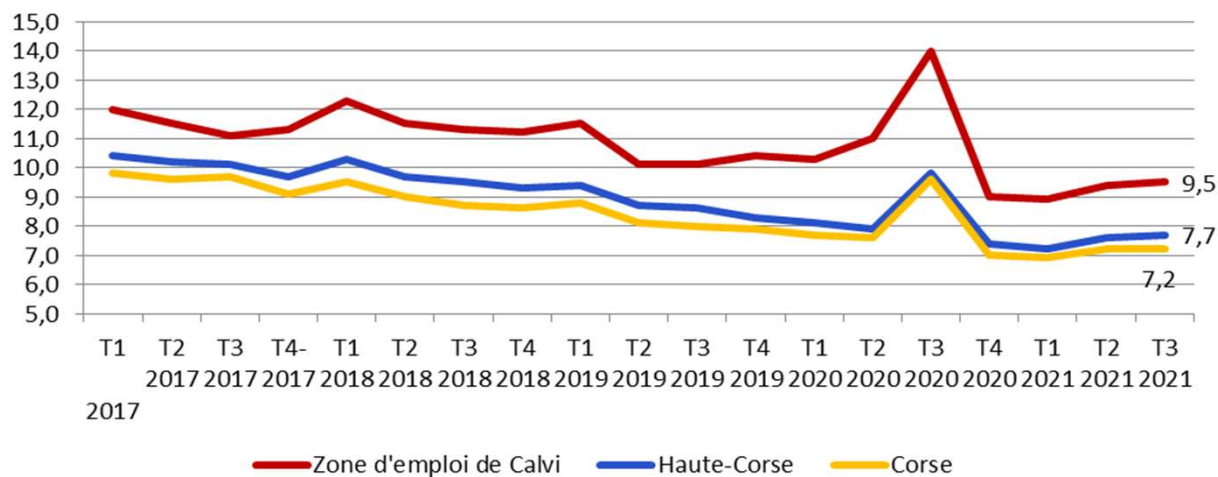
V-CHOMAGE : taux de chômage localisés par zone d'emploi

Taux de chômage localisés par zone d'emploi

	3 ^{ème} trim. 2019	3 ^{ème} trim. 2020	2 ^{ème} trim. 2021	3 ^{ème} trim. 2021	Evol° s/ 1 trim. (en point)	Evol° s/ 1 an (en point)	Evol° s/ 2 ans (en point)
ZE de Calvi	10,1%	14,0%	9,4%	9,5%	0,1	-4,5	-0,6
Haute-Corse	8,6%	9,8%	7,6%	7,7%	0,1	-2,1	-0,9
Corse	8,0%	9,6%	7,2%	7,2%	0,0	-2,4	-0,8
France Métropolitaine	8,2%	8,9%	7,8%	7,9%	0,1	-1,0	-0,3

Source : INSEE - Taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (données CVS)

Evolution trimestrielle du taux de chômage localisé



Zones d'emploi de Corse



* Données actualisées par rapport au nouveau découpage des zones d'emploi 2020

VI-TISSU PRODUCTIF : établissements actifs employeurs dans l'arrondissement de Calvi

Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2018

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	1 864	100,0	552	1 187	71	39	15
Agriculture, sylviculture et pêche	83	4,5%	21	56	4	2	0
Industrie	79	4,2%	11	57	7	3	1
Construction	195	10,5%	23	152	13	6	1
Commerce, transports, services divers	1 344	72,1%	487	811	29	11	6
dont commerce et réparation automobile	390	20,9%	132	238	10	6	4
Administration publique, enseignement, santé, action	163	8,7%	10	111	18	17	7

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

La source FLORES couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le type d'employeur, public ou privé. (hors secteur de la défense et particuliers employeurs)

Particuliers employeurs fin 2018

	Total	%
Ensemble	847	100,0
Employeurs d'assistantes maternelles	312	36,8
Employeurs d'autres salariés	535	63,2

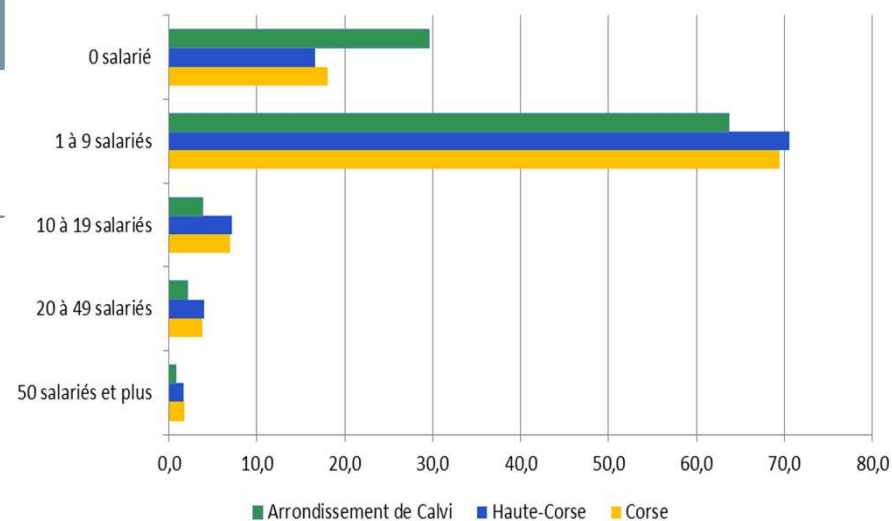
Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

Note de lecture : fin 2018, 1 864 établissements actifs employeurs sont implantés dans l'arrondissement de Calvi.

Plus de 7 établissements sur 10 relèvent du commerce, des transports et services divers.

Les petits établissements sont majoritaires : 93% d'entre eux ont moins de 10 salariés.

Répartition des établissements selon la taille



VI-TISSU PRODUCTIF : créations d'entreprises dans l'arrondissement de Calvi

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2020

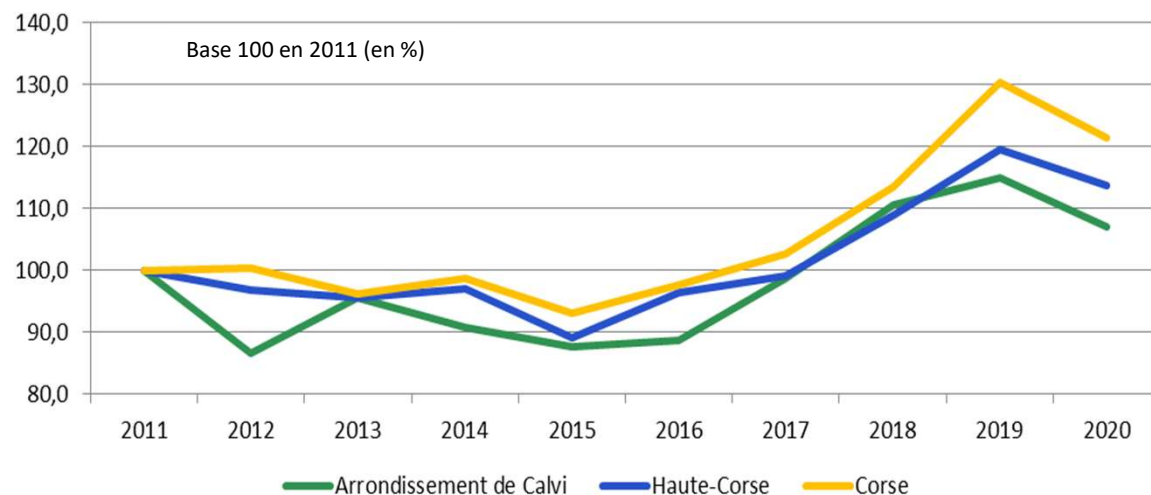
	Entreprises créées		dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Industrie manufacturière, extractives et autres	178	7,8%	138	77,5%
Construction	390	17,1%	271	69,5%
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	553	24,3%	335	60,6%
Information et communication	53	2,3%	34	64,2%
Activités financières et d'assurance	53	2,3%	6	11,3%
Activités immobilières	112	4,9%	58	51,8%
Act. Spé, sc. et techn et act de serv adm et de soutien	512	22,5%	369	72,1%
Adm publ, enseignement, santé humaine et action sociale	185	8,1%	175	94,6%
Autres activités de services	243	10,7%	220	90,5%
Ensemble des secteurs	2 279	100,0%	1 606	70,5%

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (sirene)

Champ : activités marchandes hors agriculture

Evolution des créations d'entreprises

Note de lecture : en 2020, 2 279 entreprises marchandes non agricoles sont créées dans l'arrondissement de Calvi. Parmi elles, 70,5% sont des entreprises individuelles.



VII-ACTIVITE PARTIELLE : demandes d'indemnisation par arrondissements

Nombre de DI déposées dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID19 depuis le 1er mars 2020

(données extraites au 24 janvier 2022)

Nombre de DI déposées, d'heures indemnisées et montants consommés dans les arrondissements de Corse

	Nombre de DI déposées	%	Nombre d'heures indemnisées	Montant consommé
Ajaccio	21 189	31,5%	7 464 509	78 463 577
Bastia	17 732	26,3%	5 664 466	55 920 649
Calvi	7 735	11,5%	1 984 895	19 548 566
Corte	8 665	12,9%	2 204 687	20 638 031
Sartène	11 979	17,8%	3 476 394	34 784 537
Total région Corse	67 300	100,0%	20 794 951	209 355 360

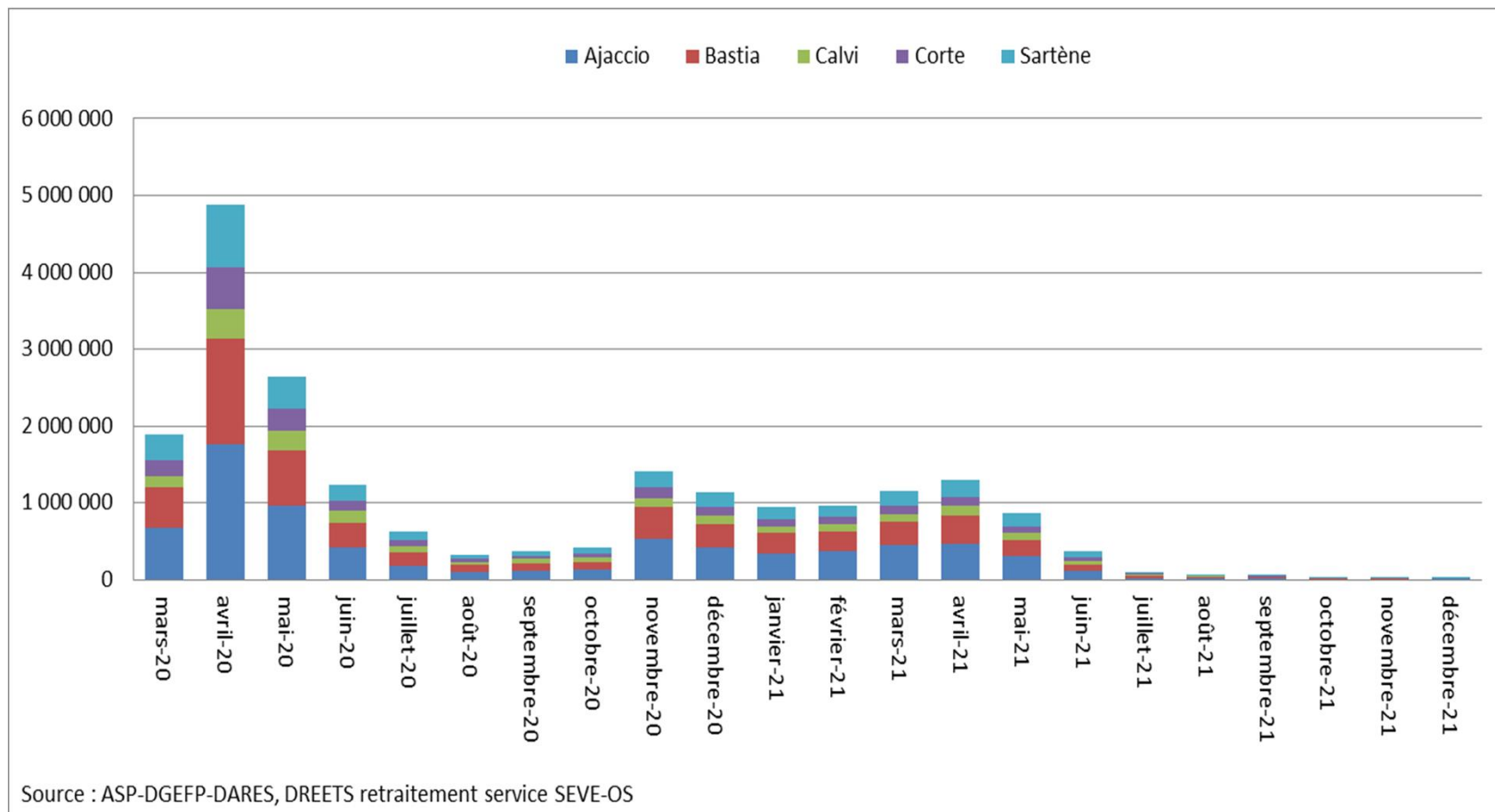
Source : ASP-DGEFP-DARES, DREETS retraitement service SEVE-OS

Note de lecture : Depuis le 1er mars 2020, 7 735 demandes d'indemnisations ont été déposées dans l'arrondissement de Calvi pour 1 984 895 heures indemnisées. Le montant des indemnisations s'élève à 19 548 566 euros.

VII-ACTIVITE PARTIELLE : heures indemnisées par arrondissements

Evolution mensuelle du nombre d'heures indemnisées dans les arrondissements de Corse depuis le 1er mars 2020

(données extraites au 24 janvier 2022)



VIII-LOGEMENT ET HEBERGEMENT SOCIAL

PARC LOCATIF SOCIAL - Année 2020				
Année 2020				
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	CORSE	France métropolitaine
Nombre total de logements au RP2018	120 567	132 077	252 644	35 309 850
Part des résidences principales (%)	57,5	61,1	59,4	82,1
Part des résidences secondaires et logements occasionnels (%)	39,7	35,6	37,6	9,8
Part des logements vacants (%) (1)	2,7	3,4	3,1	8,1
Nombre de logements sociaux (1) au 01/01/2020	6 254	8 632	14 886	4 984 246
Part des logements sociaux (résidences principales)	9 %	11 %	10 %	17 %
Nombre de logement pour 10 000 habitants	393	454	425	760
<i>dont collectif</i>	<i>91,7%</i>	<i>89,1%</i>	<i>90,2%</i>	<i>84,4%</i>
<i>dont individuel</i>	<i>8,3%</i>	<i>10,9%</i>	<i>9,8%</i>	<i>15,6%</i>
Répartition des logements par nombre de pièces au 01/01/2020 en %				
1 pièce	1,0%	5,6%	3,7%	7,2%
2 pièces	12,8%	11,8%	12,2%	19,5%
3 pièces	39,9%	38,6%	39,1%	36,8%
4 pièces	37,6%	37,1%	37,3%	28,5%
5 pièces et plus	8,7%	7,0%	7,7%	8,0%
Loyer moyen en € par m² de surface habitable au 01	5,96	5,37	5,63	5,48
Proportion de logements dont le loyer est < 4,70 € m ²	n.d.	n.d.	29	34
Proportion de logements dont le loyer est > 6,30 € m ²	n.d.	n.d.	21	16

Source: SDES, RPLS au 1er janvier 2020, Insee

(1) offices HLM et autres bailleurs sociaux (sociétés immobilières d'économie mixte, État, collectivités locales et Ets publics) hors loi de 1948

(2) Nombre d'emménagements dans l'année sur le nombre de logements locatifs sociaux

(3) Part des logements non occupés

VIII-LOGEMENT ET HEBERGEMENT SOCIAL

EQUIPEMENTS D'HEBERGEMENT SOCIAL				
Nombre de places au 31/12/2020				
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	CORSE	France métropolitaine*
Hébergement social (Hors places pour l'adaptation à la vie active)	134	102	236	134 428
Dont: centre hébergement de réinsertion sociale, CHRS	98	89	187	43 188
<i>Nombre d'hébergements social*ux pour 100 000 habita.</i>	83	56	68	207
Hébergement spécialisé	0	25	25	1 501
Logement accompagné	559	179	738	nd
dont: Foyers de travailleurs migrants - FTM (1)	259	0	259	38 590
dont :Intermédiation locative (IML)	154	106	260	nd
<i>Nombre de logements accompagnés pour 100 000 ha</i>	344	98	214	nd
Places d'hébergement	149	112	261	85 766
dont : Urgence	51	41	92	44 811
dont : Insertion	98	71	169	33 008
<i>Nombre de places c d'hébergement pour 100 000 ha</i>	92	6	76	132

Sources : DREES, Finess ; Insee, RP exploitation complémentaire, estimation de population 2017 ; DRJSCS ; DGCS

(1) Non transformés en résidences sociales

(2) Hors hébergement spécialisé

* données au 31/12/2019

IX-AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS FRAGILES

PROTECTION DE L'ENFANCE				
2020				
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	CORSE	France métropolitaine
Etablissements d'aide sociale à l'enfance (1)	25	120	145	79 463
Lits, places installés au 31.12.2020				
dont : Maisons d'enfants à caractère social / Pouponnières à caractère social	12	100	112	56 704
<i>Nombre de places en établissement d'aide sociale à l'enfance pour 1000 jeunes de 0 à 20 ans</i>	<i>0,4</i>	<i>3,1</i>	<i>1,9</i>	<i>3,2</i>
Aide sociale à l'enfance au 31 décembre 2020				
Nombre d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance	nd	nd	531	193 265
dont mesures judiciaires de placements	nd	nd	310	136 204
Nombre de placements directs par un juge	nd	nd	56	13 733
Nombre d'actions éducatives à domicile (AED)	nd	nd	206	50 372
<i>Nombre d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO)</i>	nd	nd	611	114 229
<i>Nombre de mesures d'ASE (mesures de placements et actions éducatives) en % des 0-20 ans au 31/12/2020</i>	nd	nd	<i>1,2</i>	<i>1,1</i>

Sources : DREES, Finess, enquête Aide sociale ; DREETS ; Insee, estimation de population 2021

(1) Taux d'équipement (population de - 20 ans)

(2) Pour 1000 jeunes de moins de 20 ans

(3) Indicateurs sociaux départementaux

* A partir de 2018 données non départementalisées "Collectivité de Corse"

IX-AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS FRAGILES

AIDES aux PERSONNES HANDICAPEES au 31.12.2020

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	CORSE	France métropolitaine
Allocation aux adultes handicapés (AAH)				
<i>Taux dans la population des 20 ans à 64 ans en % (1)</i>	4,0	4,5	4,3	3,3
Aides et compensations				
Bénéficiaires de l'AAH (1)	540	603	1 143	322 828
Bénéficiaires de l'ACTP (2) des moins de 60 ans*	nd	nd	367	29 893
Bénéficiaires de l'PCH des moins de 60 ans*	nd	nd	1 887	244 180
Prestation de Compensation du Handicap (PCH) & Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) au 31/12/2019 (3)				
Nombre de bénéficiaires PCH -60 ans + ACTP-60ans	nd	nd	2 254	274 073
<i>Nombre de bénéficiaires PCH -60 ans + ACTP-60 ans / 1 000 personnes sur la population générale (2)</i>	nd	nd	6,5	4,2

Sources : DREES, enquête aide sociale, ISD ; Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2020, au 01/01/2021 ; Cnav pour les Dom ; DGCS

(1) Allocation pour l'Education des Enfants Handicapés au 31/12/2020 - données site caf

(2) Allocation de Compensation pour une Tierce Personne (A partir de 2018 données non départementalisées "Collectivité de Corse")

IX-AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS FRAGILES

AIDES aux PERSONNES AGEES au 31/12/2020				
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	CORSE	France métropolitaine
Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) (1)			10 802	1 284 826
<i>Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 60 ans et +</i>			10,0	7,3
<i>Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 75 ans et +</i>			26,3	20,5
<i>Part des bénéficiaires de l'APA à domicile classés en GIR 1 ou 2 parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'APA à domicile (2)</i>			29,3	20,3
Autres aides sociales aux personnes âgées	A partir de 2018 données non départementalisées "Collectivité de Corse"		2 360	239 493
ACTP versée aux personnes de + de 60 ans (1)			422	19 601
Aides ménagères ou auxiliaires de vie			19	14 762
Aides à l'hébergement (ASH) en établissement			883	112 304
Accueil chez des particuliers			12	1 487
PCH versées aux personnes de + de 60 ans (2)			1 024	91 339
Prestation de Compensation du Handicap (PCH) & Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) (3)				
Nombre de bénéficiaires PCH +60 ans + ACTP+60ans	nd	nd	1 446	110 940
<i>Nombre de bénéficiaires PCH +60 ans + ACTP+60 ans / 1 000 personnes sur la population générale (2)</i>	nd	nd	4,2	1,7

Sources : Sources : DREES, enquête sur les allocations du minimum vieillesse, enquête aide sociale, ISD, ISD, enquêtes DREES auprès de la caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), du régime social des indépendants (RSI), de la MSA, de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM), de la société nationale des chemins de fer (SNCF), de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes (CAVIMAC) pour la France métropolitaine ; estimation DREES, CNAV pour les DOM ; FSV (Fonds solidarité Vieillesse) ; INSEE, estimations de population

(1) Indicateurs sociaux Départementaux

(2) Conseil généraux de Corse-du-Sud et de Haute-Corse - enquêtes annuelles sur les bénéficiaires de l'aide sociale départementale et enquêtes trimestrielles sur l'APA - DREES. Enquête "APA" trimestrielle de la Drees auprès des conseils généraux, données brutes non redressées

(2) Allocataires des prestations du minimum vieillesse (APA, ASV) au 31/12/2017 - Enquête DREES - GIR 1 et 2 personnes confinées au lit

23

X-Focus

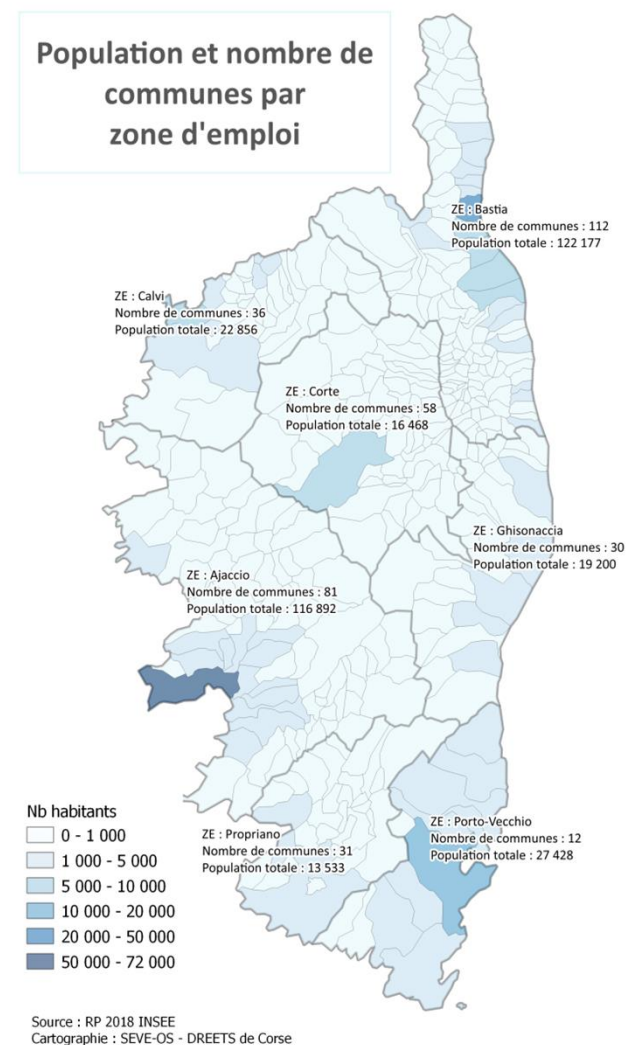
sur les zones d'emploi de Haute-Corse

	Nbre de communes	Pop. 2018	Taux d'activité 2018	Etabl.actifs employeurs fin 2018	Postes salariés fin 2018
Bastia	112	122 177	70,0%	5 303	38 005
Calvi	36	22 856	73,9%	1 471	5 168
Corte	58	16 468	59,5%	705	4 343
Ghisonnaccia	30	19 200	70,8%	920	5 267

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Note de lecture : la région Corse compte 7 zones d'emploi dont 4 en Haute-Corse et 3 en Corse-du-Sud (Ajaccio : 116 892 habitants - Porto-Vecchio : 27 428 habitants et Propriano : 13 533 habitants)

Source : Insee Flash N°53, Septembre 2020 "Zones d'emploi en Corse en 2020 : 7 espaces marqués par leur spécialisation économique"



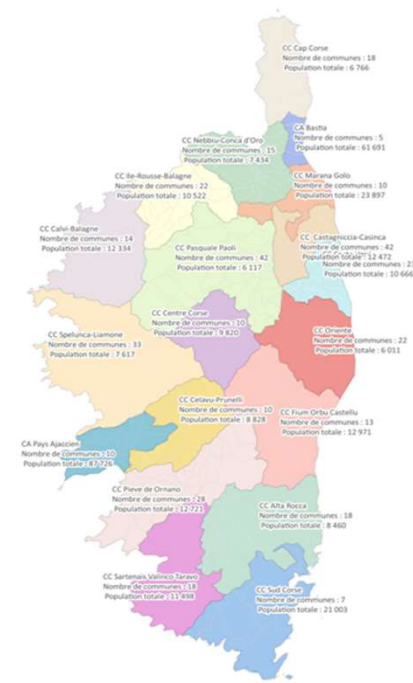
XI-FOCUS

sur les intercommunalités de Haute-Corse

	Nbre de communes	Pop 2018	Taux d'activité 2018	Etab. actifs employeurs fin 2018	Postes salariés fin 2018
CC de la Castagniccia-Casinca	42	12472	69,5%	487	2 562
CC de la Costa Verde	23	10 666	69,8%	498	2 136
CC de l'Île-Rousse - Balagne	22	10 522	71,4%	660	2 516
CC Nebbiu - Conca d'Oro	15	7 434	73,1%	393	1 105
CA de Bastia	5	61 691	68,8%	2 407	22 113
CC de Calvi Balagne	14	12 334	76,0%	811	2 652
CC de Fium'orbu Castellu	13	12 971	72,1%	565	3 074
CC de l'Oriente	22	6 011	67,8%	320	1 955
CC de Marana-Golo	10	23 897	71,8%	1 291	9 687
CC du Cap Corse	18	6 766	71,8%	284	709
CC du Centre Corse	10	9 820	53,8%	452	3 420
CC Pasquale Paoli	42	6 117	70,4%	231	854

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Nombre de communes et population dans les intercommunalités de Corse



Cartographie : SEVE-OS - DREETS de Corse

Note de lecture : la région Corse compte 19 intercommunalités dont 12 se situent en Haute-Corse.

Source : Insee Dossier Corse, N°11, octobre 2018 : "Portrait des 19 intercommunalités de Corse"

XI-Demande d'emploi dans les intercommunalités de Haute-Corse

Demandeurs d'emploi de catégories ABC inscrits à Pôle emploi au 4^{ème} trimestre 2021

Données brutes en moyenne trimestrielle

	4 ^{ème} trim.	4 ^{ème} trim.	4 ^{ème} trim.	Evolution s/1an		Evolution s/2ans	
	2019	2020	2021	en nbre	en %	en nbre	en %
CC de la Castagniccia-Casinca	901	881	845	-36	-4,1%	-57	-6,3%
CC de la Costa Verde	780	757	750	-8	-1,0%	-30	-3,9%
CC de l'Île-Rousse - Balagne	897	872	870	-2	-0,2%	-27	-3,0%
CC Nebbiu - Conca d'Oro	577	574	518	-56	-9,8%	-59	-10,2%
CA de Bastia	3 083	3 130	2 909	-221	-7,0%	-174	-5,6%
CC de Calvi Balagne	1 510	1 376	1 339	-36	-2,6%	-170	-11,3%
CC de Fium'orbu Castellu	1 049	1 010	970	-40	-3,9%	-79	-7,5%
CC de l'Oriente	431	432	457	25	5,7%	26	6,0%
CC de Marana-Golo	1 661	1 684	1 524	-160	-9,5%	-137	-8,2%
CC du Cap Corse	495	505	466	-40	-7,8%	-29	-5,9%
CC du Centre Corse	481	471	433	-38	-8,1%	-48	-10,0%
CC Pasquale Paoli	341	314	293	-21	-6,6%	-48	-14,1%

Source : DARES - Dreetts / Pôle emploi

Note de lecture : dans la communauté de commune de Calvi-Balagne, 1 339 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi en catégories ABC au 4^{ème} trimestre 2021, soit une baisse de -2,6% sur un an. Par rapport à la période d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019), la baisse est encore plus marquée, soit - 11,3% sur la période.

XI-Activité partielle dans les intercommunalités de Haute-Corse

Nombre de DI déposées dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID19 depuis le 1er mars 2020

Nombre de DI déposées, d'heures indemnisées et montants consommés dans les intercommunalités de Haute-Corse
(données extraites au 24 janvier 2022)

	Nombre de DI déposées	%	Nombre d'heures indemnisées	Montant consommé
Total département de Haute-Corse	34 132	100	9 854 049	96 107 246
CC de la Castagniccia-Casinca	1 571	4,6%	429 335	3 996 588
CC de la Costa Verde	1 579	4,6%	433 831	4 044 468
CC de l'Île-Rousse - Balagne	2 920	8,6%	793 859	7 811 201
CC Nebbiu - Conca d'Oro	1 501	4,4%	337 406	3 255 811
CA de Bastia	10 827	31,7%	3 213 075	31 179 417
CC de Calvi Balagne	3 314	9,7%	853 630	8 481 553
CC de Fium'orbu Castellu	1 775	5,2%	457 633	4 226 615
CC de l'Oriente	914	2,7%	261 054	2 601 889
CC de Marana-Golo	6 069	17,8%	2 266 801	23 029 291
CC du Cap Corse	922	2,7%	199 958	1 845 311
CC du Centre Corse	2 044	6,0%	454 327	4 198 609
CC Pasquale Paoli	696	2,0%	153 140	1 436 493

Source : ASP-DGEFP-DARES, DREETS retraitement service SEVE.

Note de lecture : en Haute-Corse, c'est dans la communauté d'agglomération de Bastia que le recours à l'activité partielle est le plus marqué avec 31,7% des DI déposées. La CC de Calvi-Balagne ne représente que 9,7% des DI déposées dans le département.

Définitions

Population active : regroupe la population ayant un emploi, les chômeurs et les militaires du contingent.

Taux d'activité : rapport entre la population active et la population totale de même sexe et de même âge.

Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Taux d'emploi : rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Demandeurs d'emploi de catégories ABC : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant ou non exercé une activité réduite au cours du mois

Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et la population active totale.

(cf. diaporama population active)

Correction des variations saisonnières (CVS) : technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales.

Offres d'emploi : les offres d'emplois durables concernent les CDI et CDD de plus de 6 mois.

Les offres d'emplois non durables ou emploi temporaire concernent les CDD ou missions intérimaires de 1 à 6 mois ou CDD senior ainsi que les emplois occasionnels soit les CDD ou missions intérimaires de moins d'un mois ou non salarié.

Le dispositif FLORES (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) couvre les établissements ayant employé au moins un salarié pendant l'année. Les données sont restreintes aux établissements actifs en fin d'année (dernière semaine de décembre) ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année.

L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur. L'effectif de certains établissements peut donc être nul, si le ou les personnes salariées pendant l'année n'étaient plus en emploi fin décembre.

Flores couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé), y compris les particuliers employeurs. Sont exclus les établissements relevant du ministère des Armées.

Postes salariés : correspond au cumul des périodes d'emploi d'un salarié dans un même établissement au cours de l'année.

Entreprises individuelles : l'identité de l'entreprise correspond à celle du dirigeant qui est responsable sur ses biens propres.

Les différentes formes d'entreprises sont composées des commerçants, artisans, professions libérales et agriculteurs.

Définitions

Activité partielle

Pour recourir à l'activité partielle, l'employeur doit effectuer une demande d'autorisation préalable (DAP) auprès de la DREETS de sa région. La DAP reflète le besoin anticipé d'activité partielle de l'employeur : les employeurs peuvent choisir de faire une DAP pour quelques jours ou pour plusieurs mois, et déclarent le nombre de salariés et d'heures couverts par leur DAP.

Ensuite, l'administration valide (ou refuse tout ou une partie) de la DAP.

Si l'employeur a obtenu l'autorisation préalable d'indemnisation d'activité partielle, il peut effectuer une demande de remboursement mensuel des rémunérations versées aux salariés concernés appelée également une demande d'indemnisation (DI).

En définitive, seules les DI déposées chaque mois par les établissements permettent de déterminer le recours effectif à l'activité partielle.

Le revenu de solidarité active (RSA) est en vigueur depuis le 1er juin 2009 en France métropolitaine et depuis le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer. Il est à la fois une allocation visant à garantir un revenu minimum de ressources aux bénéficiaires et un dispositif d'accompagnement social et professionnel pour faciliter l'accès à l'emploi ou consolider les capacités professionnelles de ceux qui sont sans activité ou qui ne tirent de leur activité que des ressources limitées. Financé par les départements, il est un revenu minimum s'adressant aux personnes dont l'ensemble des ressources est inférieur à un montant forfaitaire dépendant de la composition du ménage. Ce montant est revu chaque année. Le RSA peut être majoré pour les personnes élevant seules de jeunes enfants. Depuis le 1er septembre 2010, le RSA est étendu au moins de 25 ans (RSA jeunes) sous condition de justifier de deux ans d'activité en équivalent temps plein, au cours des trois **L'allocation de solidarité spécifique (ASS)**, instituée en 1984, est une allocation chômage s'adressant aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail.

L'allocation aux adultes handicapés (AAH), instituée en 1975, s'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail. Le titulaire doit justifier d'un taux d'incapacité d'au moins 80%, ou d'au moins 50% si la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) reconnaît qu'il lui est impossible de travailler en raison de son handicap.

Les allocations du minimum vieillesse (ASV et ASPA) : l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV), créée en 1956, s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans (60 ans en cas d'inaptitude au travail) et leur assure un niveau de revenu égal au minimum vieillesse. Une nouvelle prestation, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) est entrée en vigueur le 13 janvier 2007 et remplacera à terme l'ASV. Cette allocation unique se substitue, pour les nouveaux bénéficiaires, aux prestations de premier étage du minimum (qui ne font pas partie des minima sociaux) et à l'allocation supplémentaire vieillesse.